

Jean-Marc AYRAULT
Député-Maire de Nantes
Président du groupe socialiste,
radical, citoyen et divers gauche

Paris, le

08 JUN 2011
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Docteur Richard HOROWITZ
CMPP Gustave Eiffel
25 rue du Dr Finlay
75 015 PARIS

Nos réf : JMA/AJ/3553

Docteur,

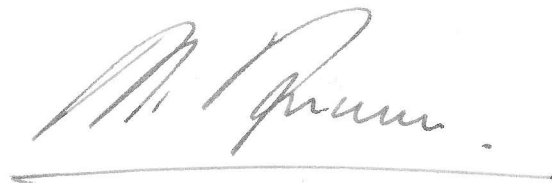
Vous m'avez interpellé sur les retraits des postes Education nationale dans certains Centres Médico Psycho Pédagogiques. Je vous en remercie.

Les députés du Groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche partagent votre constat : l'intérêt des CMPP réside dans leur qualité de partenariat avec l'école, qu'il faut absolument préserver. Les suppressions de postes envisagées viendraient réduire leur capacité à faire face aux demandes des familles, aux besoins des enfants et la qualité des soins.

Nombre de mes collègues ont interpellé le ministre de l'Education nationale sur ce sujet, en rappelant leur attachement au rôle actuel des CMPP. Dans une réponse en date du 24 mai 2011, celui-ci semble garantir la pérennité des postes : « *La présence d'un directeur administratif et pédagogique (directeur d'établissement spécialisé « éducation nationale », titulaire du diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée) est donc justifiée. C'est d'ailleurs le cas dans la majorité des CMPP. La contrainte actuelle d'optimisation des moyens du système éducatif national n'implique pas de mesures spécifiques de suppression dans ce secteur.* » Mais il précise toutefois qu' « *en fonction de considérations locales, il peut apparaître opportun de procéder à des mesures de rationalisation des moyens apportés par les services déconcentrés de l'éducation nationale à ces organismes si une situation particulière le justifie* ».

Nous restons donc vigilants sur la question, et n'hésiterons pas à rappeler le gouvernement à ses engagements.

Je vous prie de croire, Docteur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Marc AYRAULT